

A.R. PREFECTURE

016-211601687-20110415-201122D-DE
Regu le 22/04/2011

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 11

L'an deux mil onze

Le 15 avril à dix-huit heures

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2011

PRESENTS : MM. COUTEAU – MOUNIER - SAVIN –

ALLEGRE - BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT - JAVELAUD – MERCIER - SUTRE – TEILLET.

ABSENTS : MM. CALVET – BOUDOIRE – REMAUD

POUVOIRS : S.O

Mme Isabelle COUTEAU a été nommée secrétaire.

201122d

OBJET : Impayés loyers logement de la Poste

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a été prévenu par la Trésorerie des impayés de loyers du logement de La Poste. Le montant des impayés atteint au 14 avril 2011 la somme de 1 995 €.

Monsieur le Maire a demandé à ce que les Allocations Familiales soient versées directement à la Trésorerie.

La locataire ayant commencé récemment à rembourser une partie de sa dette, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un geste, et de ne pas faire payer le loyer de mai.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, reporte sa décision à la rentrée de septembre, afin de constater si les efforts de la locataire sont maintenus.

Fait à Jauldes, le 18 avril 2011

Le Maire

Eric SAVIN

